



1,5°C

**NOUS SOMMES
LES TERRITOIRES
QUI SE DÉFENDENT**

KIT DE MOBILISATION CITOYENNE

**TOTAL : NOUS SOMMES LES TERRITOIRES QUI SE
DÉFENDENT**

NOTRE AFFAIRE À TOUS

1/ LES TERRITOIRES INTERPELLENT TOTAL

2/ MOBILISEZ VOUS !

3/ OUTILS POUR ORGANISER VOS ACTIONS

- > FORMULAIRE D'INSCRIPTION
- > LA CAMPAGNE ALTERNATIVES TERRITORIALES
- > OUTILS DE COMMUNICATION

Contactez nous ! N'hésitez pas à contacter *Notre Affaire à Tous* pour vous accompagner dans cette démarche et répondre à toutes vos questions :

contact@notreaffaireatous.org





NOUS SOMMES LES TERRITOIRES QUI SE DÉFENDENT FACE À L'IMPUNITÉ DE TOTAL

#NonAuRéchauffementTOTAL

LE CONTEXTE

En dépit des engagements internationaux dont l'Accord de Paris, les trajectoires dessinées par les États nous mènent vers un réchauffement d'au moins 3,5°C à la fin du siècle. Le 8 octobre 2018, le GIEC approuvait le [rapport spécial du GIEC](#) sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C et soulignait que, si les conséquences d'un tel réchauffement sont immense, la différence qui existe avec un réchauffement à 2°C est abyssale. Il rappelle ainsi que chaque demi degré compte et entraîne des dommages pour les territoires et les citoyen-nes toujours plus importants !

L'enjeu : tou-tes victimes, mais aucun responsable ?

Au rythme actuel, **les villes** les plus peuplées pourraient voir **leurs températures augmenter de 7 ou 8°C d'ici 2100³**. Cette évolution a un prix : la ville médiane perdrait l'équivalent de 1,4 à 1,7% de PIB par an d'ici 2050, et jusqu'à 10,9% du PIB d'ici 2100 pour les plus affectées. Quant aux zones rurales, elles sont elles aussi impactées : dans la Drôme par exemple, la température a déjà augmenté de 2,5°C.

Les plus affecté-es par le changement climatique sont celles-ceux qui y contribuent le moins ; et tandis que les plus riches construisent les protections qui les tiendra hors du chaos, les plus exclu-es d'entre nous ressentent déjà les effets de l'inaction, et n'ont aucun moyen pour s'en protéger.

Au-delà, alors qu'il est souvent perçu comme une menace uniforme, le changement climatique accroît les inégalités sociales entre et au sein de nos Etats. Nous ne sommes pas tou-tes également vulnérables face à ses effets : selon l'âge, le sexe, le statut social, le niveau de richesse... la vulnérabilité des individus face aux risques du réchauffement climatiques est fortement différenciée. Si l'injustice est connue, elle mérite d'être réellement prise en compte et étudiée au regard de la contribution de chacun-e aux systèmes de protection sociale qui sont, ou ne sont pas, aujourd'hui mis en place.

La responsabilité des pollueurs majeurs

Face à cette multitude de victimes, plusieurs rapports établissent qu'une petite centaine de multinationales seulement sont responsable de près de 70% des émissions de carbone.

En 2014, le rapport [Carbon Major](#)¹ révèle que 90 entreprises sont responsables de 63% des émissions carbone depuis 1751. En juillet 2017, un [second rapport](#), conjointement réalisé par

¹ <http://carbonmajors.org/wp/wp-content/uploads/2014/04/MRR-9.1-Apr14R.pdf> ; la firme pétrolière française Total y figure en 13e place, le cimentier Lafarge en 65e ; Total y figure cette fois en 19e position, soit parmi les 25 entreprises responsables de la moitié des émissions induites par l'activité humaine.



le *Carbon Disclosure Project* et le *Climate Accountability Institute*², dresse un tableau encore plus sombre : 100 firmes ont été responsables de plus de 70% des émissions depuis 1988, année de la création du GIEC. Enfin, une [nouvelle étude](#) publiée par l'ONG américaine Union of Concerned Scientists (UCS)³ précise les imputations : les 90 principales entreprises productrices de pétrole, gaz, charbon et ciment sont à l'origine de près de 50 % de la hausse de la température moyenne mondiale, et d'autour de 30 % de la hausse du niveau moyen des mers observées depuis 1880. Des pollutions d'un nombre restreint d'acteurs qui ne faiblissent pas : le dernier rapport du Carbon Disclosure Project prévoyait encore une nouvelle augmentation de 2% des émissions de ces principaux pollueurs...

Parmi ces grands pollueurs, l'entreprise française Total apparaît parmi les 20 plus gros émetteurs d'émissions de gaz à effet de serre ! Les émissions du groupe (311 Mteq CO₂ en 2015) représentent plus de deux tiers des émissions totales de la France (463 Mteq CO₂ en 2016). Et l'entreprise ne compte bien entendu pas s'arrêter là : avec la mise en production de pas moins de 14 projets majeurs en 2017 et 2018, ils prévoient une croissance de la production totale de 5% par an entre 2016 et 2022.

Cette impunité doit cesser. Il est temps pour Total, et l'ensemble du secteur économique, de prendre ses responsabilités dans la crise climatique afin de protéger l'environnement et nos droits. Nous, citoyen-nes, pouvons nous mobiliser pour les y inciter, ou les accompagner dans leurs démarches.

Les collectivités actrices majeures de la protection du climat et de la justice climatique

Les villes et collectivités se sont imposées dans les négociations et l'action climatique autour du monde. En réclamant réparation, les collectivités engagées dans des actions en justice climatique concrétisent cet engagement et contribuent à créer le cadre de la justice environnementale et climatique du 21e siècle. Réclamer que la responsabilité des grands pollueurs dans les évolutions du climat soit reconnue, et exiger d'eux des mesures concrètes et efficaces, ou une réparation, permettrait à la fois de remédier aux injustices du changement climatique, d'internaliser les coûts des émissions de CO₂, et de prévenir les actes les plus destructeurs du climat.

Là où la diplomatie internationale tarde à se mettre en mouvement, les collectivités engagées dans l'action climatique pourraient bien être en train de créer, à leur niveau, des dispositifs innovants qui pourront avoir un effet levier pour l'ensemble de l'humanité.

Inventer et construire un régime de responsabilité climatique

Deux directions peuvent alors être empruntées : **d'une part, faire établir la responsabilité de ces pollueurs pour les émissions passées et les dommages actuellement observés ; d'autre part contraindre les multinationales les plus polluées à adopter une attitude de vigilance et de prévention des dommages pouvant être causés dans le futur.** En France, la loi relative au devoir de vigilance peut permettre d'établir pour les plus grosses entreprises une

² <http://www.climateaccountability.org/pdf/CarbonMajorsRpt2017%20Jul17.pdf> ;

³ <https://link.springer.com/article/10.1007/s10584-017-1978-0>



responsabilité générale quant à l'impact de leurs activités sur les droits de l'homme et l'environnement. Ces deux démarches, complémentaires, se renforcent l'une l'autre et peuvent faire l'objet à la fois de démarches volontaires et de contraintes établies par la justice.

Une première initiative a été lancée en France le mardi 23 octobre 2018 : plusieurs associations et treize collectivités ont alors interpellé Total pour exiger la mise en conformité de sa stratégie d'entreprise avec les objectifs de l'Accord de Paris et le fait de s'inscrire dans une trajectoire limitant le réchauffement climatique à 1,5°C. Nous vous proposons aujourd'hui des outils pour rejoindre et renforcer cette action, dans une alliance citoyen-nes / collectivités.





MOBILISEZ VOUS !

En tant que citoyen-ne, vous aussi, vous pouvez agir !

Accompagnez vos élu.e.s dans cette mesure de justice climatique, en les incitant à rejoindre le mouvement des collectivités qui se défendent!

Aujourd'hui, treize collectivités, accompagnées de plusieurs associations, ont interpellé Total pour son incapacité à respecter le droit, et à assumer ses responsabilités dans le dérèglement climatique. Mais plus nous serons nombreux-ses, plus nous pourrons peser pour que Total prenne en compte l'impératif climatique dans sa stratégie. Une large mobilisation citoyenne est indispensable.

Tous les territoires sont concernés par le changement climatique : territoires urbains ou ruraux, territoires de montagne ou du littoral, territoires métropolitains ou d'Outre-mer... Les efforts d'adaptation; aux sécheresses, aux inondations, en passant par les soins aux personnes impactées, la lutte contre la précarité énergétique; sont partagés par l'ensemble des territoires de manière différente mais commune. Une augmentation des températures mondiales de plus de 1,5°C affectera tout le territoire.

Et aujourd'hui, de nombreuses collectivités territoriales s'engagent et investissent dans des programmes d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Ce sont elles, et leurs citoyen.ne.s, qui portent alors une part importante des coûts d'adaptation au changement climatique, pendant que les entreprises de l'énergie fossile continuent à dégrader l'environnement en toute impunité.

La [campagne alternatives territoriales](#), portée par le Réseau Action Climat et Alternatiba, a déjà accompagné la formation d'une trentaine de groupes locaux, partout en France, rassemblant des citoyen-nes décidé-es à agir au niveau local pour le climat et l'environnement. En rejoignant un groupe local ou en participant à en créer un, vous pouvez décider d'agir collectivement pour interpellier vos élu-es concernant l'interpellation de TOTAL par les territoires déjà engagés. Ainsi, dès à présent, [inscrivez-vous](#) à participer à cette campagne, consultez la [carte](#) rassemblant tous les groupes locaux déjà créés, ou participer à en fonder un.

À travers ces groupes ou de nouveaux à former, vous pouvez, dès aujourd'hui, ajouter la voix de votre territoire à celles des collectivités déjà engagées pour mettre Total face à ses responsabilités et l'obliger à adapter sa stratégie à l'enjeu climatique.

Pour cela, écrivez à vos élu.e.s, informez les de cette action avec un mot d'ordre :

Partout en France, les territoires se lèvent contre les énergies fossiles : Nous sommes les territoires qui se défendent !





Pour obtenir les outils de mobilisation, cliquez ci-dessous !

**JE SOUHAITE INTERPELLER MA
COLLECTIVITÉ !**

En vous inscrivant à ce formulaire, vous pourrez obtenir les outils de mobilisation supplémentaires pour vous aider à interpeller directement votre collectivité (modèle de lettre...), et vous pourrez être mis en relation avec un groupe local Alternatives Territoriales.

Vous serez également mis au courant de l'organisation de webinaires de Notre Affaire à Tous vous accompagnant dans l'écriture de votre lettre, la formation d'un groupe local...

OUTILS DE COMMUNICATION

#LesTerritoiresQuiSeDéfendent
#MobilisationTOTALe

Exemple de post facebook :

“ Le changement climatique, nous sommes toutes et tous impacté-es, mais personne n’est responsable. Il est temps que cela change ! Grenoble, Bayonne, Nanterre... : les collectivités se mobilisent pour réclamer la fin de l’impunité et de l’inaction ! Alors [Nom de votre collectivité], on se lance ensemble ?”

Exemple de tweet :

“ Le #Climat ne semble pas être l’affaire de @Total : les collectivités se mobilisent ! Il est temps d’appliquer le principe #PollueurPayeur ! #NonAuRechauffementTotal !”

“Face à l’impunité des multinationales fossiles, nous sommes les territoires qui se défendent ! #NonAuRéchauffementTOTAL”

“Total est l’entreprise la plus émettrice de GES en France. Réclamons une réelle vigilance des multinationales ! #NonAuRéchauffementTOTAL”



Visuels :

Le logo de l'action :



[Lien de téléchargement](#)

Les visuels Facebook :

[Voir et télécharger l'ensemble des visuels Facebook](#)

Les visuels Twitter :





TOTAL EST L'UNE DES 20 ENTREPRISES LES PLUS ÉMETTRICES DE GAZ A EFFETS DE SERRE AU MONDE.

13 COLLECTIVITÉS INTERPELLENT LE 23 OCTOBRE 2018 **TOTAL S.A.** POUR EXIGER LA MISE EN CONFORMITÉ DE SA STRATÉGIE D'ENTREPRISE AVEC LES OBJECTIFS DE L'ACCORD DE PARIS ET LE **RESPECT DES 1,5°C.**

1,5°C
NOUS SOMMES
LES **TERRITOIRES**
QUI SE DÉFENDENT

Crédits: Festival de film de montagne de Banff, Facebook

[Voir et télécharger l'ensemble des visuels Twitter](#)

CALENDRIER D'ACTION

- 23 octobre : interpellation publique totale par 13 Collectivités territoriales, accompagnées par un collectif d'associations dont Notre Affaire à tous (*lien*).
- Octobre 2018 - Mars 2019 : mobilisation citoyenne : interpellation des élu-es locaux, formation de groupes locaux...
- Mars 2019 : Publication par Total de son nouveau plan de vigilance, réaction des collectivités impliquées.

